



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 novembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/11/2007

D - 20070574

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 26 novembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK (*présente jusqu'à 18h30*), M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE (*présente jusqu'à 18h*), M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ (*présente jusqu'à 17h30*), Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (*présent jusqu'à 18h*), M. Jean-Michel PEREZ, (*présent jusqu'à 18h50*), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET (*présente jusqu'à 18h30*), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, M. Jacques VALADE, Mme Mireille BRACQ, M. Jacques COLOMBIER,

Bordeaux. Mobilier urbain publicitaire et vélos en libre service. Lancement d'un appel d'offres. Grille tarifaire. Autorisation.

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au titre du renouvellement prochain du marché relatif au mobilier urbain publicitaire, la Ville de Bordeaux envisage d'adosser celui-ci à la mise en œuvre d'un service de vélos en libre service à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres métropoles françaises.

Ce dernier vise à offrir un complément de mode de déplacement des usagers des transports en commun, qui soit à la fois performant, rapide, et écologique pour les habitants de la ville et les visiteurs.

L'adossement de ce service à un contrat de mobilier publicitaire pourrait permettre à la Ville de pouvoir compenser les coûts d'exploitation de ce nouveau service par les recettes générées par la publicité.

Afin de vérifier la faisabilité financière de ce montage opérationnel, et donc son opportunité, il est proposé de lancer deux appels d'offres simultanés :

Un premier appel d'offre comportant un lot unique incluant le mobilier urbain publicitaire et la mise à disposition de vélos en libre service.

Un deuxième appel d'offre prévoyant ces prestations en deux lots distincts.

Ainsi lors de l'analyse des offres, la Ville pourra valider ou non la pertinence de mise en service d'un système de vélos en libre service, de choisir deux prestataires distincts (pour les vélos d'une part et le mobilier publicitaire d'autre part) ou de choisir un même et unique prestataire.

Afin de permettre un bon maillage de Bordeaux, il est envisagé dans un premier temps de réaliser l'installation de 80 stations vélos et la mise à disposition de 800 vélos dans le centre ville, à savoir l'intérieur des cours, une bande de 400 m à 500 m au-delà et une partie de la Bastide.

En option, ce périmètre pourrait être étendu par tranches conditionnelles à l'ensemble de la Bastide jusqu'aux mairies de Caudéran et de Saint Augustin et au quartier de Bacalan grâce à 50 stations et 500 vélos supplémentaires.

Ce nombre de stations correspond à des inter distances moyennes de 250 m intra cours et 400 m au-delà. Des tranches ultérieures pourraient permettre des extensions de périmètre.

Ce service sera accessible avec ou sans abonnement. L'accès s'effectuera grâce à une carte bleue, la carte ville ou une carte spécifique.

Afin de pouvoir lancer l'appel d'offre, il est nécessaire que le Conseil Municipal valide la grille tarifaire.

Le prix proposé pour les abonnements est le suivant :

hebdomadaire : 5 €

mensuel : 10 €

annuel : 25 €

La première ½ heure sera gratuite afin de stimuler l'usage du vélo urbain.

| Tarifs non abonnés | Tarifs abonnés |
|-------------------------|-------------------------|
| ½ h : gratuit | ½ h : gratuit |
| De ½ h à 1 h : 0.50 € | De ½ h à 1 h : 0.50 € |
| Au delà de 1 h : 2 €/ h | Au delà de 1 h : 1 €/ h |

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

adopter cette tarification.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 novembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

